



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

CAPL n°3 du 29 juin 2017 recours Compte-rendu

La CAPL présidée par Marie-Odile DEGOND, responsable du pôle Etat, Stratégie, Ressources, s'est ouverte à 10h00.

12 recours étaient à l'ordre du jour, soit un nombre stable par rapport à 2016.

La Direction a annoncé avoir mis en réserve : 1 R2 et 7 R1.

Sur les 12 dossiers à l'ordre du jour, 5 souhaitaient à la fois une valorisation des appréciations professionnelles et une accélération d'avancement (R1 ou R2), pour les 7 autres recours, 6 demandaient une réduction de la cadence d'avancement tandis qu'un demandait une valorisation des appréciations professionnelles.

A l'issue de débats constructifs, des évaluations ont été améliorées sur le plan des appréciations littérales mais seulement **1** R2 et **2** R1 ont été distribués.

5 R1 seront donc rendus à la DG.

Un vote sur les propositions de la CAPL a été proposé, grade par grade, soit 3 votes au total.

Les élus **F.O.-DGFIP 62** :

Titulaires : Stéphane BYTTEBIER et Coralie VINCENT

Suppléants : Cathy MORIN et Philippe LACOSTE

Expert : Michaël MILLOT